

## ENQUÊTE COVIPREV

Depuis le 23 mars 2020, Santé publique France, en lien avec l'institut de sondage BVA, réalise l'enquête CoviPrev pour suivre l'évolution de la santé mentale et l'adoption des comportements de prévention dans le contexte de l'épidémie de Covid-19. Pour chaque vague d'enquête, un échantillon national représentatif de 2 000 personnes âgées de 18 ans et plus est interrogé par Internet.

+ d'info : [www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

Vaccination – Dépistages et autotests – Gestes barrières

# Comment évolue l'adhésion des Français aux mesures de prévention contre la Covid-19 ?

Résultats de la vague 34 de l'enquête CoviPrev (9 -16 mai 2022)

## ► Indicateurs clés des comportements de prévention des Français lors de la vague 34 (9-16 mai 2022) et comparaison avec la vague précédente (8-15 avril 2022)

**71 %** (=) des répondants **sont couverts par un rappel** contre la Covid-19.

**62 %** (+3 %) des répondants ayant déjà eu un premier rappel se déclarent favorables à la seconde dose de rappel.

**34 %** (-8 %) des répondants déclarent systématiquement porter le masque en public.

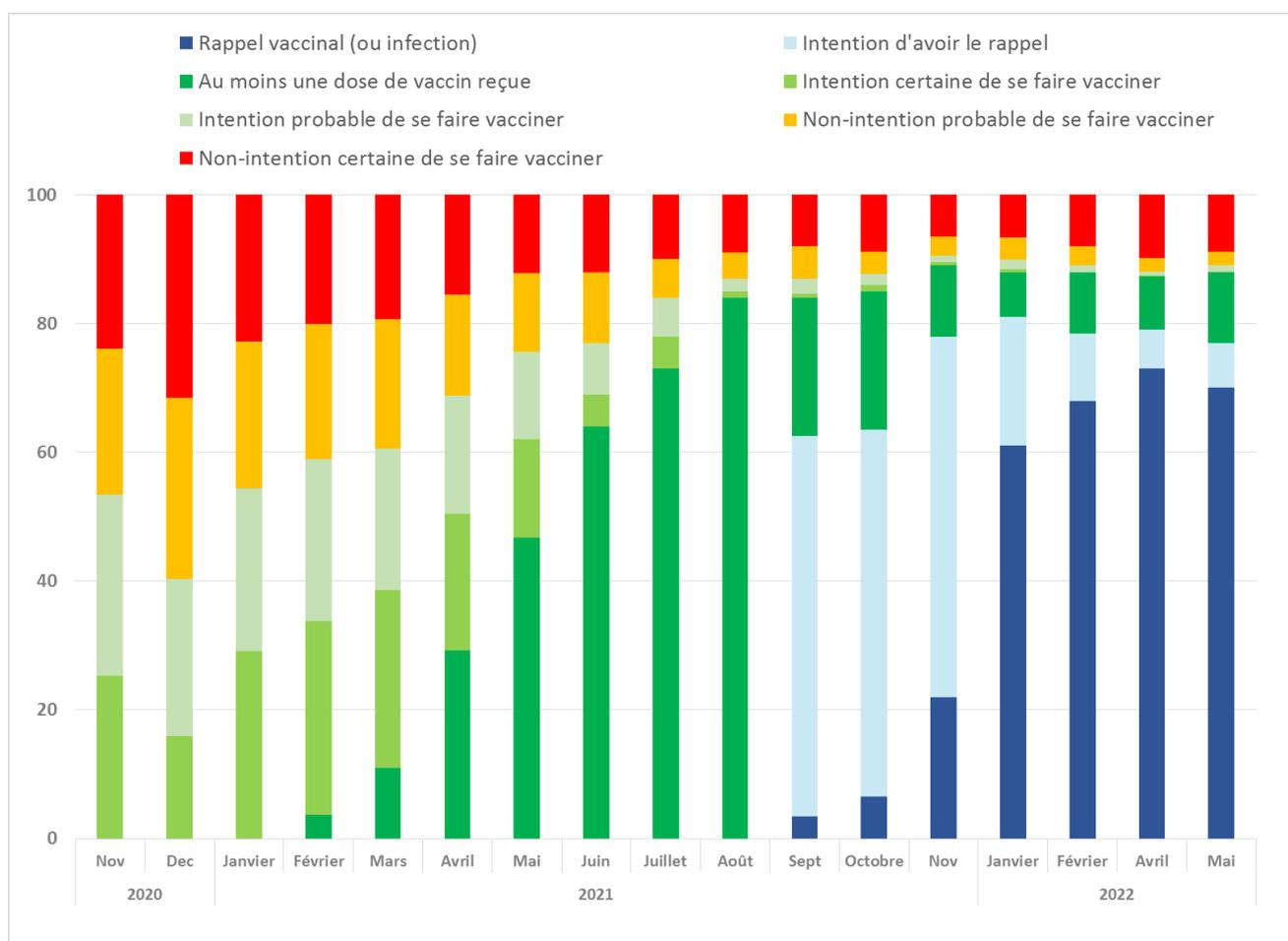
**60 %** des répondants déclarent que l'ensemble des maladies hivernales et la Covid-19 les pousseraient à appliquer les gestes barrières l'hiver prochain.

## ► Évolution de l'acceptabilité de la vaccination contre la Covid-19

• En vague 34 (9-16 mai 2022), la proportion des participants sans intention de se faire vacciner contre la Covid-19 reste stable depuis novembre 2021 (11 %), tout comme celle de ceux répondant avoir une primo-vaccination complète (86 %). La proportion de personnes ayant reçu une dose de rappel (ou ayant eu une infection au moins 3 mois après la dernière injection) se stabilise également (71 % *versus* 73 % en avril 2022) (Figure 1).

• L'adhésion vaccinale (avoir débuté la vaccination ou vouloir le faire) est stabilisée dans toutes les classes d'âge. Elle varie de 85 % (18-25 ans) à 91 % (65 ans et +) et cette différence d'adhésion selon la classe d'âge est stable depuis septembre 2021.

Figure 1. Évolution de la vaccination et des intentions de se faire vacciner contre la Covid-19 (% pondérés). Enquête CoviPrev (vague 34 : 9-16 mai 2022), France métropolitaine



• En vague 34, 62 % des répondants ayant déjà eu un premier rappel (n=1 381) étaient favorables à la seconde dose de rappel si elle leur était proposée (dont 9 % l'avaient déjà reçue). Cette adhésion (62 %) à la seconde dose de rappel était supérieure chez les hommes (66 %), les CSP+ (66 %), ainsi que chez les personnes percevant la Covid-19 comme grave (73 %). Les personnes de 60 ans et plus (éligibles au second rappel) étaient 71 % à être favorables à une seconde dose de rappel, *versus* 56 % chez les moins de 60 ans.

Parmi l'ensemble des répondants ayant l'intention d'avoir la seconde dose de rappel si elle leur était recommandée (n=742), 53 % n'étaient pas concernés par celle-ci (moins de 60 ans immunocompétents).

## Les raisons les plus évoquées chez les répondants concernés et favorables à la seconde dose de rappel mais ne l'ayant pas encore reçue (n=338) étaient :

- « J'ai eu la Covid-19 ou une première dose de rappel trop récemment » pour 26 %.
- « Je n'ai pas pris le temps de prendre un rendez-vous » pour 28 % ou « le rendez-vous est pour bientôt » pour 12 %.

Ces 3 raisons étaient également retrouvées chez les personnes de 60 ans et plus n'ayant pas encore reçu la seconde dose de rappel.

Dans les deux cas, seuls 2 % des répondants évoquaient la difficulté à « trouver un professionnel qui accepte de me vacciner ».

• Parmi les parents d'enfants âgés de 5 à 11 ans (n=356), 31 % étaient favorables à leur vaccination, proportion stable par rapport à avril 2022 (28 %), dont 7 % avait déjà fait vacciner leur enfant.

Parmi les parents ayant fait vacciner leur enfant de 5 à 11 ans ou ayant l'intention de le faire (n=113), les principales raisons étaient : **pour protéger son enfant contre la Covid-19** (47 %), **empêcher la propagation du virus** (30 %), et **car son médecin ou pharmacien a conseillé sa vaccination** (26 %).

Les raisons les plus évoquées chez les parents déclarant ne pas avoir l'intention de faire vacciner leur enfant de 5 à 11 ans (n=247), étaient :

- « Le vaccin n'est pas sûr, on ne connaît pas vraiment tous ses effets secondaires » pour 46 % (*versus* 41 % en avril).
- « Mon enfant est trop jeune pour avoir ce vaccin » pour 31 % (*versus* 34 % en avril).
- « Mon enfant a déjà eu la Covid-19 » pour 32 % (*versus* 30 % en avril).

**Pour en savoir +** sur la vaccination contre la Covid-19, consulter [Vaccination Info Service](#)

## ► Tests de dépistages et autotests

• Parmi l'ensemble des répondants en vague 34, 72 % déclaraient avoir réalisé au moins un test de dépistage depuis novembre 2021.

• Parmi les répondants ayant fait un test de dépistage depuis novembre 2021 (n=1 434), 17 % avaient fait un autotest (*versus* 50% à avoir fait un test PCR, et 29 % à avoir fait un test antigénique). Cette proportion était supérieure chez les 35-49 ans (21 %), et ceux vivant en milieu rural (22 %). Parmi les 1 434 répondants testés, la proportion de résultats positifs était de 34 % (n=481).

• Parmi les répondants ayant fait un autotest (n=244), 44 % des personnes l'ont fait car elles présentaient des symptômes, 43 % sans présence de symptômes mais en situation de contact à risque avec une personne testée positive à la Covid-19 et 13 % pour connaître leur statut alors qu'elles n'avaient ni symptômes, ni eu de contact à risque. Pour les personnes testées par PCR ou test antigénique, ces proportions étaient respectivement de 43 %, 35 % et 22 %.

• Parmi les 481 tests positifs, 22 sont issus d'autotests positifs non confirmés par un test PCR ou antigénique, soit 5% de l'ensemble des tests positifs, proportion stable depuis début 2022.

## ► Évolution des indicateurs d'adhésion aux gestes barrières

• En vague 34 (9-16 mai 2022), on note une poursuite de la diminution de l'adhésion aux gestes et barrières et notamment du port du masque depuis la levée de son obligation dans les lieux publics fermés en mars 2022 (-8 % entre les vagues d'avril et de mai), et du salut sans se serrer la main (-6 %). Les adhésions au lavage régulier des mains, et des regroupements et réunions en face à face évités restent stables par rapport à avril. **Seule la pratique de l'aération systématique de la pièce toutes les heures pendant quelques minutes augmente en mai à 43 % : sa mise en place était stable depuis fin 2021 autour de 37 %** (Figure 2).

• Depuis que le port du masque n'est plus obligatoire dans les lieux publics fermés, les répondants déclaraient ne plus porter de masque ou le porter moins souvent : **en extérieur pour 77 %** (versus 75 % en avril), **dans le cadre du travail pour 57 %** (versus 51 % en avril), **dans les lieux publics fermés pour 58 %** (versus 47 % en avril), **en présence de personnes âgées, fragiles ou vulnérables pour 44 %** (versus 39 % en avril) et **dans les transports en commun pour 23 %** (versus 19 % en avril).

• Les participants de CoviPrev ont été interrogés sur leurs intentions d'adoption des gestes barrières l'hiver prochain.

Pour la plupart des gestes barrières, les deux situations favorisant le plus l'intention de les respecter l'hiver prochain seraient en **cas d'apparition de symptômes et en cas d'épidémie** (grippe, bronchiolite, gastro-entérite, nouvelle vague de Covid-19), **même en absence de symptômes**.

La majorité des répondants (60 %) disaient que l'ensemble des maladies hivernales ainsi que la Covid-19 les pousseraient à appliquer les gestes barrières l'hiver prochain alors que 23 % répondaient que seule la Covid-19 les inciterait à le faire.

Parmi l'ensemble des répondants, 8 % (n=160) déclaraient **ne pas avoir l'intention d'appliquer les gestes barrières l'hiver prochain** et ce, quelle que soit la maladie concernée. **Cette proportion était supérieure** chez les femmes (10 %), les moins de 40 ans (10 %), les CSP- (10 %), les personnes déclarant un mauvais état de santé général (12 %), les personnes non favorables à la vaccination en général (19 %), ainsi que chez celles non vaccinées contre la Covid-19 (23 %).

• **En cas de symptômes évoquant une maladie de l'hiver (comme la grippe, le rhume) ou la Covid-19**, 85 % des participants disaient qu'ils porteraient un masque en présence d'une personne vulnérable, 83 % dans les lieux publics, 64 % dans les transports et 55 % au travail. Le lavage des mains se ferait très régulièrement pour 83 % des participants en présence d'une personne vulnérable, 63 % à domicile et 55 % au travail.

• **Les trois raisons principales** susceptibles d'induire un non-respect des gestes barrières l'hiver prochain en cas de symptômes seraient :

- « Par oubli, on n'y pense pas forcément » pour 52 %.
- « Par lassitude, on ne veut plus continuer à appliquer ces gestes » pour 26 %.
- « Les gestes barrières sont trop contraignants au quotidien » pour 19 %.

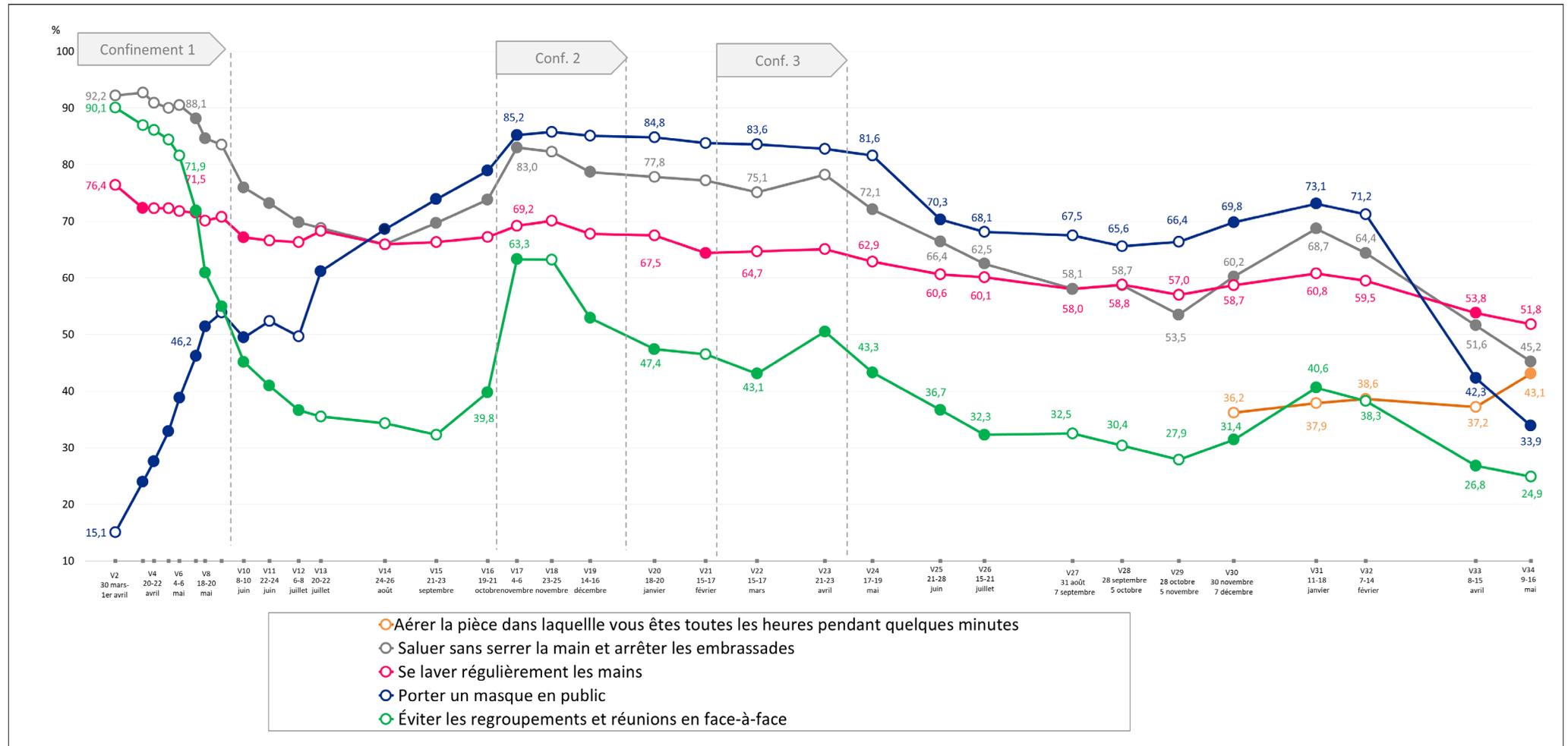
• Parmi l'ensemble des répondants, **69 % déclaraient que les campagnes d'information les avaient incités à appliquer les gestes barrières**. Cette proportion était moins élevée chez les 35-49 ans (63 %), les personnes déclarant une situation financière très difficile (58 %), celles déclarant un mauvais état de santé général (62 %), les personnes non vaccinées contre la Covid-19 (36 %), ainsi que les personnes vivant en milieu rural (62 %).

- **Par ailleurs, 72 % des répondants estimaient qu'il serait utile de diffuser de nouveaux messages d'information** pour rappeler les gestes barrières, dont 75 % avaient une préférence pour une diffusion à la télévision, 48 % en salle d'attente des lieux de santé et 44 % en pharmacie.

### En conclusion

- Depuis fin 2021, les intentions de se faire vacciner se stabilisent, tout comme l'adhésion des répondants à la dose de rappel depuis avril 2022. On peut donc craindre que la proportion d'adultes couverts par un rappel ait atteint un plafond et se stabilise autour de 70 %. Le bon accueil de la seconde dose de rappel se confirme, notamment parmi les populations ciblées. La différence observée entre les intentions d'avoir un second rappel (71 % chez les 60 ans et plus) et la couverture observée (9 % chez les 60 ans et plus) s'explique par le fait qu'ils aient eu la première dose de rappel ou une infection à la Covid-19 trop récemment (28 %) ou que le rendez-vous est prochain ou pas encore fixé (48 %). Ne pas trouver de professionnels pour ce second rappel est très peu évoqué (2 %).
- L'adhésion des parents à la vaccination de leurs enfants de 5-11 ans évolue très peu à un niveau bas depuis janvier 2022.
- Après plusieurs mois d'augmentation, la diminution de l'adhésion aux gestes et barrières et notamment du port du masque se confirme en mai 2022. Seule l'aération toutes les heures apparaît en hausse au mois de mai, possiblement en lien avec l'augmentation des températures.
- Pour la plupart des gestes barrières, les intentions de les maintenir l'hiver prochain sont majoritairement motivées par le fait d'avoir des symptômes ou bien en cas d'épidémie (maladie hivernale ou nouvelle vague de Covid-19). Même si une attention particulière est portée en présence de personnes fragiles, l'intention du port du masque ou du lavage régulier des mains en cas de symptômes sont loin d'être acquises dans toutes les circonstances.

**Figure 2. Fréquences de l'adoption systématique déclarée des mesures de prévention et évolutions (% pondérés). Enquête CoviPrev (vague 34, 9-16 mai 2022), France métropolitaine**



**Notes de lecture.** Évolutions testées entre échantillons comparables en termes de sexe, âge, CSP, taille d'agglomération et région d'habitation. Lorsqu'une marque (rond) est pleine, la proportion est significativement différente de celle de la vague précédente, test de Wald ajusté,  $p < 0,05$ .

**Rendez-vous bientôt pour le prochain point sur l'enquête CoviPrev !**

**Citer ce document :** Comment évolue l'adhésion des Français aux mesures de prévention contre la Covid-19 ? Résultats de la vague 34 de l'enquête CoviPrev (9-16 mai 2022). Le point sur. 9 juin 2022. Saint-Maurice : Santé publique France, 6 p. Directrice de publication : Pr Geneviève Chêne. Dépôt légal : 9 juin 2022